

Privé de salaires depuis 12 mois, le juge Sadedin Merzoug promet d'aller jusqu'au bout

Suspendu de ses fonctions et privé de salaire depuis décembre 2019, le juge Sadedin Merzoug connu pour être un sympathisant du Hirak a réaffirmé samedi, à l'occasion du premier anniversaire de sa suspension son engagement à continuer à militer pour l'instauration d'un Etat de droit et d'une justice indépendante. Un principe qu'il défendra dans toutes les circonstances "quitte d'aller en prison".

"Aujourd'hui, une année est passée depuis que j'ai été suspendu et privé de salaire et de ses avantages par les ennemis de la justice indépendante et de la citoyenneté", a-t-il écrit sur sa page facebook.

Revenant au gel de ses fonctions et de son salaire, le juge souligne que cette décision a été prise en violation de la loi et des compétences du Haut conseil de la magistrature en sa qualité d'institution constitutionnelle.

S'adressant, sans le citer, au ministre de la Justice M. Belkacem Zeghmati, le membre du club des magistrats a indiqué que lui et d'autres juges n'ont pas peur d'aller en prison, ou de perdre leurs emplois ou encore de subir d'autres pressions pourvu que ces sacrifices aboutissent à l'instauration d'un Etat de droit et d'une justice indépendante et compétente.

Pour rappel, Sadedin Merzoug a été sanctionné le 12 décembre 2019, pour avoir refusé d'encadrer les élections présidentielles.